

Chapitre I

LES COMMUNAUTÉS AU TEMPS DE L'EAU VIVE : DES MONDES ISOLÉS ?

Les barrages doivent provoquer la disparition d'un domaine foncier et immobilier, bouleverser les conditions de vie des communautés rurales de montagne qui se trouvent ainsi menacées de disparition. Quelle est leur situation à l'orée de l'aménagement? Quelles perceptions ont-elles des idéaux qui conduisent à leur submersion ?

L'homogénéisation des conditions de vie des populations de ces villages durant la première moitié du ^{xx}e siècle n'empêche pas la diversité des situations. Si les rapports avec l'extérieur se sont intensifiés, le contexte économique local favorise en effet des conditions de vie sociale dissemblables selon le site et le village; la mobilité des habitants et la diversité de la composition de la population sont l'écho du mode de fonctionnement de ces microsociétés confrontées à leur survie matérielle. Les mouvements de population répondent ainsi à l'état et à l'évolution du marché local de l'emploi. Les élites villageoises comme les courants politiques qui traversent ou qu'abrite la communauté sont alors issus à la fois de l'histoire des microsociétés et de leur situation socio-économique qui ne cesse d'évoluer au cours des décennies qui précèdent le lancement de la construction du barrage.

Quelle(s) société(s) ?

État des lieux au début du ^{xx}e siècle

Ces trois communautés villageoises sont représentatives de la France rurale avant tout par la diversité de leurs situations. Savines doit sa prospérité économique et démographique à la présence d'un secteur industriel. Tignes, marqué par une forte prédominance agricole, connaît néanmoins les prémices d'une mutation socio-économique permise par le développement naissant d'un secteur

touristique. Ubaye se vide de sa population, bien que la conjoncture se prête parfois à un renouveau éphémère. Quels facteurs conduisent à des situations aussi diverses? Dans quelles conditions vivent et fonctionnent les communautés à la veille de l'aménagement de barrages justifiés par des nécessités nationales et qualifiés d'utilité publique ?

Au cours du XIX^e siècle, la France connaît un renforcement de ses densités rurales. L'atténuation des crises de subsistances ainsi que l'amélioration de la nourriture ont renforcé la résistance des populations rurales aux épidémies¹. Les taux de natalité encore très élevés, associés à des taux de mortalité qui tendent à s'abaisser plus vite dans les campagnes que dans les grandes villes, aboutissent à l'accroissement de la population rurale, tous secteurs géographiques confondus. Les villes alentour et l'industrie rurale fournissent des emplois à une main-d'œuvre inoccupée une partie de l'année². Le travail à domicile, notamment dans le secteur textile³, donne l'occasion de compléter les revenus de la terre, relayé çà et là par le travail du bois qui mobilise principalement des habitants des zones de montagne dont certaines communautés voient également une partie de leurs membres pratiquer une migration temporaire durant la période de l'hivernage⁴. Les communautés rurales entretiennent donc, malgré leur isolement géographique, des relations régulières avec la société « du dehors », notamment par les migrants⁵, quand d'autres facteurs concourent également à ce processus⁶.

1. Moulin A., *Les paysans dans la société française de la Révolution à nos jours*, Paris, Seuil, coll. « Point Histoire », 1992 (1^{re} éd. 1988), p. 82-83.
2. Au sujet de la pluriactivité saisonnière de paysans-ouvriers, cf. notamment Mayaud J.-L., « De l'étable à l'établi: Permanence des adaptations dans la montagne jurassienne », Garrier G., Hubscher R., *Entre faucilles et marteaux. Pluriactivités et stratégies paysannes*, Lyon/Paris, PUL, 1988, p. 143-160.
3. Tignes abrite une population importante de dentellières, femmes du pays qui fournissent une partie des revenus du foyer. En 1907, une demande de subvention est faite auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce. « On y compte une centaine d'ouvrières qui confectionnent isolément une dentelle au fuseau grossière (...). Des colporteurs achètent cette dentelle sans tenir aucun compte de la qualité du travail et pour un prix minime. »; Bravard Y., « La Haute Tarentaise », numéro spécial de la revue *L'histoire en Savoie*, juin 1991, p. 56.
4. Une partie de la population tignarde, généralement jeune et masculine, pratique alors des migrations saisonnières vers l'Italie ou le Sud de la France, notamment Montpellier, principalement dans le secteur tertiaire; *ibid.*, p. 57.
5. Les migrants par exemple agissent comme « des médiateurs entre la société rurale et la société urbaine (...), ou, plus largement la société globale »; Corbin A., *Archaïsme et modernité en Limousin au XIX^e siècle*, Paris, éd. Marcel Rivière et Cie, 1975, p. 224. Voir également les travaux de Laurence Fontaine, notamment, *Le voyage et la mémoire. Les colporteurs de l'Oisans au XIX^e siècle*, Lyon, PUL, 1984, 294 p.
6. Citons pour exemple l'amélioration des voies de communication, l'école ou encore le service militaire, autant de facteurs soulignés par de nombreux historiens.

Mais les communautés de montagne peuvent à l'occasion souffrir de ces évolutions: le nombre de départs définitifs s'accroît à la fin du XIX^e siècle et la population villageoise devenue moins nombreuse souffre d'un vieillissement⁷. Comment évoluent les trois villages au cours des premières décennies du XX^e siècle? L'homogénéisation des campagnes est-elle vraiment de mise?

À Tignes, le secteur primaire, marqué par l'élevage bovin⁸, est devenu largement prédominant quand l'artisanat à domicile, assuré notamment par l'activité des dentellières, s'est nettement amenuisé⁹. La communauté connaît alors d'importants changements. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, la migration qui n'a pas décliné prend son nouveau visage, celui des départs définitifs. Bien moins en rapport avec les activités villageoises qu'au cours de la période précédente, elle se caractérise par une forte prédominance de la destination parisienne. Ceux nombreux à partir pour la capitale obtiennent parfois un emploi à l'Hôtel des ventes en tant que commissionnaires, quand d'autres continuent à partir pour le midi de la France. Une forte majorité, quoi qu'il en soit, optent pour des destinations éloignées et des activités dans le secteur tertiaire. Certains s'installent de façon définitive dans la ville où ils ont trouvé un emploi; ils ne rentrent plus au village que pour quelques semaines en été, voire à l'occasion de leur retraite¹⁰: ces populations mobiles s'éloignent peu à peu du modèle de la migration temporaire assortie de pluriactivité, caractéristiques de la période précédente.

Le rétrécissement de l'éventail des activités économiques offertes dans cette commune et les départs définitifs ont pour conséquence de vider le village de ses habitants: cette communauté qui abritait 816 personnes en 1876, n'en compte plus que 436 en 1921¹¹.

7. Après avoir atteint un pic de 1308 habitants en 1881, la commune de Savines voit sa population diminuer pour atteindre 944 habitants en 1911; *Paroisses et communes de France – Les Hautes-Alpes*, Paris, CNRS, 1995.

8. L'orientation bovine s'affirme grâce à l'usage des prairies d'altitude. La production laitière permet la fabrication du gruyère dont les Tignards font le commerce; *Les Alpes occidentales*, tome III, *Les grandes Alpes françaises, Massifs centraux, zones intra-alpines*, Grenoble, Arthaud, 1943, p. 520-529.

9. Selon Y. Bravard, le village compte encore une centaine de dentellières en 1907, mais leur nombre ne cesse de diminuer, notamment après la Première Guerre mondiale; Bravard Y., « La Haute Tarentaise », *op. cit.*, p. 54.

10. Bravard Y., « La Haute-Tarentaise », *op. cit.*, p. 57-59.

11. *Paroisses et communes de France, Dictionnaire d'histoire administrative et démographique: Savoie*, Paris, CNRS, 1979.

Ubaye, village des Basses-Alpes situé le long de la rivière du même nom, voit pour sa part sa population fluctuer au gré des circonstances. Composée de 218 habitants en 1926, la communauté a accusé une perte de près de 30 % par rapport à 1906¹². L'agriculture y est prédominante et le principal profit rural est tiré de l'élevage ovin¹³. Ses faibles ressources ne parviennent pas à maintenir la population: il faut le lancement de la construction de la ligne de chemin de fer Chorges-Barcelonnette¹⁴ pour que son nombre d'habitants augmente¹⁵.

Seule la commune de Savines connaît alors un essor économique, grâce au développement de l'industrie. En 1912, l'installation d'une usine textile sur son territoire, créée par François Pavie, maire de la commune, permet d'enrayer l'exode. Né le 2 février 1843 dans une famille d'agriculteurs savinois, celui-ci est parti à l'âge de 18 ans à Marseille, pour rejoindre ensuite le continent américain, suivant ainsi la trace d'autres habitants de la région¹⁶. Il y reste huit années, durant lesquelles il se livre au négoce, activité à laquelle il s'est familiarisé lors de son séjour phocéén. Revenu dans les Hautes-Alpes en 1869, il est élu la même année conseiller municipal de Savines. Nommé maire de la commune le 11 mai 1871, il est révoqué le 16 février 1874 en raison de ses opinions républicaines. Mais il retrouve rapidement ses fonctions municipales, qu'il cumule alors avec un poste de conseiller général. Élu député des Hautes-Alpes en 1898, il s'inscrit au groupe de la gauche radicale, et y demeure jusqu'en 1906, date à laquelle il choisit de ne pas se représenter¹⁷. Néanmoins, il conserve son titre de maire et poursuit ses activités commerciales. C'est à l'âge de 69 ans qu'il décide de créer la Cotonnière, usine textile installée à Savines. L'énergie nécessaire au fonctionnement de l'usine est fournie par le torrent de Réallon grâce à la construction d'une centrale hydroélectrique, ce qui permet également le développement d'une grande scierie¹⁸. Après dix années de fonctionnement, l'usine qui emploie une

12. Résultats recensements INSEE.

13. Blanchard R., *Les Alpes occidentales*, tome v, *Les grandes Alpes françaises du sud*, Grenoble, Arthaud, 1949, p. 152.

14. Cf. *infra*.

15. En 1932, Ubaye bénéficie d'un excédent d'immigration. Pourcentages d'émigration par rapport à la population moyenne de 1823 à 1932; Blanchard R., *op. cit.*, p. 121.

16. Cf. Granet-Abisset A.-M., *La route réinventée. Les migrations des Queyrassins aux XIX^e et XX^e siècles*, Grenoble, PUG, 1994, 281 p.

17. Jolly J., *Dictionnaire des Parlementaires français, notices biographiques sur les ministres, sénateurs et députés français de 1889 à 1940*, Paris, PUF, 1960-1977, 8 tomes, 3236 p.

18. Blanchard R., *Les Alpes occidentales*, tome v, *Les grandes Alpes françaises du sud*, Grenoble, Arthaud, 1949, p. 180. L'électrification permet le développement d'une activité industrielle dans certaines zones de la France rurale, à l'image de ce que P. Barral décrit au sujet du département de l'Isère; Barral P., *Le département de l'Isère sous la Troisième République, 1870-1940*,

main-d'œuvre à dominante féminine d'environ 180 personnes est rachetée par un groupement textile de Côte-d'Or qui maintient l'activité. Profitant de l'existence de ce centre industriel, une autre entreprise, la Cellulose des Alpes, vient également s'installer à Savines en 1928¹⁹. Cette usine, aux dimensions bien plus modestes et qui dépend des établissements Charmasson de Gap, fonde sa production sur la transformation du bois en pâte à papier et participe par là même au développement des emplois industriels. La commune abrite enfin un artisanat important, tourné principalement vers le secteur du bois. Si le secteur secondaire occupe une importante main-d'œuvre au village, l'agriculture conserve néanmoins une place de choix, mêlant à la fois cultures et élevage par une exploitation de l'ensemble du terroir de cette commune de moyenne montagne.

Quels effets ces situations économiques ont-elles sur la composition de la population ?

Mobilité et diversité des populations

La situation socio-économique de ces villages commande la structure de la microsociété, reléguant au second plan les conséquences d'événements nationaux ou internationaux telle la Première Guerre mondiale. Le déficit humain dû aux pertes de la guerre, aisément décelable dans les représentations graphiques de la composition de la population française, est ainsi peu apparent sur les pyramides des âges de chacun des villages. Des classes creuses existent bien dans ces populations, mais elles ne laissent pas apparaître de variation selon les sexes. Les mouvements migratoires – qu'il s'agisse de départs ou d'arrivées – décident en premier lieu de la configuration humaine de ces communautés.

Ubaye présente le cas d'une communauté touchée par la désertification humaine. Abritant peu d'habitants, le village offre en 1926 le visage d'une microsociété au renouvellement difficile. La répartition par classes d'âge présente des nuances très faibles et aboutit à une pyramide des âges quasi filiforme. Nombre de ceux originaires de cette commune ont opté, dès avant cette date, pour un

histoire sociale et politique, Paris, A. Colin, 1962, cité in Duby G., Wallon A. (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome IV, Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y., *La fin des paysans. Depuis 1914*, Paris, Seuil, coll. « Point Histoire », 1977, p. 340.

19. L'histoire de l'industrie savinoise est retracée par Veyret P., *Les pays de la moyenne Durance alpestre*, thèse de lettres, Grenoble Arthaud, 1944, 596 p., et Durand M.-G., *Le Bas-Embrunais*, thèse de géographie, Grenoble II, 1972, p. 301-304.

départ définitif; seul le passage temporaire d'étrangers à la commune, voire au département, permet un renouvellement faible et provisoire de la communauté. Le suivi de population met ainsi en relief l'instabilité des populations non originaires d'Ubaye²⁰: seuls 60 % des habitants du village présents en 1931 l'étaient déjà en 1926. Or, le gain de population dû aux naissances²¹ ne représente qu'une faible part des nouveaux venus. Seuls 21 % des nouveaux arrivés sont nés entre 1926 et 1931, parmi lesquels se trouvent 70 % d'originaires d'Ubaye. Parmi les nouveaux Ubayens, tous âges confondus, 29 % sont natifs du village, alors que plus de 30 % d'entre eux sont originaires d'autres départements que les Basses-Alpes ou les Hautes-Alpes. Le renouvellement de la population est donc assuré avant tout par l'arrivée de migrants. Une partie d'entre eux sont en situation post-nuptiale et viennent s'installer à Ubaye accompagnés de leurs familles. La capacité attractive de la commune demeure toutefois réduite: parmi les nouveaux arrivés nombreux sont ceux qui sont venus construire un ménage, ou s'agréger à une cellule familiale préexistante²².

Le passage dans le village constitue une étape pour une partie de ces populations mobiles attirées par une conjoncture économique temporairement favorable. Au début des années trente, les travaux d'aménagement de la ligne de chemin de fer Chorges-Barcelonnette à Ubaye permettent en effet l'augmentation du nombre d'habitants du village. Néanmoins, la mobilité ne concerne pas exclusivement ceux nés hors de la commune: la population native d'Ubaye connaît une plus forte instabilité géographique que celle née dans les communes de Tignes et Savines, différence qui ne peut se justifier par une mortalité plus importante qui serait liée à une population globalement plus âgée²³. Ubaye

20. Le travail effectué à partir des listes nominatives des recensements de la population de chacun de ces villages, pour les années 1926, 1931, 1936, souffre parfois d'approximation. Il n'est pas rare que le lieu de naissance des habitants varie d'un recensement à l'autre. Néanmoins, ces données demeurent significatives dans le cadre d'une analyse comparative; Savines: liste de 1926, Archives municipales de Savines en mairie, 1931 et 1936, ADHA, 6 M 358 et 364; Ubaye: ADAHP, 6 M 180; Tignes, ADS, M. 281.

21. La pyramide des âges de 1931 rend ainsi compte de la faible part des nouveau-nés (tranche d'âge des 0-4 ans) dans la population totale ubayenne; d'après la liste nominative du recensement de la population de 1931, *ibid.*

22. Les nouveaux Ubayens se répartissent en 19 ménages, 10 ajouts à des groupes familiaux, 12 nouveau-nés, et 3 isolés; comparaison des listes nominatives du recensement de la population d'Ubaye de 1931 par rapport à 1926, *ibid.*

23. C'est ce que montre l'étude comparée de la moyenne d'âge arithmétique et de l'âge médian de ces trois villages de 1926 à 1936.

demeure la commune qui parvient le moins aisément à retenir ses habitants et seuls des événements circonscrits dans le temps permettent de ralentir ce mouvement.

La microsociété tignarde présente une situation plus nuancée. Moins représentative des communes souffrant de la désertification, elle n'en demeure pas moins caractéristique d'une population rurale qui tend à s'amenuiser. Certains facteurs permettent ici encore le ralentissement de l'exode, mais ils diffèrent de ceux d'Ubaye. Le renouvellement est rendu possible en premier lieu par un plus grand nombre de naissances. La population jeune y est plus importante : l'âge médian demeure, au cours des trois recensements étudiés, inférieur à la moyenne d'âge arithmétique. Cependant, la mobilité joue ici aussi un rôle important dans le renouvellement de la population. La commune voit arriver de « nouveaux » habitants²⁴ nés cependant pour la plupart à Tignes. Parmi ceux nouvellement installés à Tignes en 1931, 75 % des ménages²⁵, 86 % des ajouts aux cellules familiales et 79 % des isolés sont natifs du village. Le renouvellement de la population est donc largement assuré par le retour de migrants et de leur famille : des ménages dont les parents sont originaires de Tignes ont vu certains de leurs enfants naître dans d'autres communes, notamment à Paris, destination de prédilection des migrants tignards.

*Lieux de naissance des nouveaux arrivés à Tignes
1926-1931*

	Nés avant 1926	Nés entre 1926 et 1931	% par lieu de naissance
Natifs de Tignes	79 %	97 %	86 %
Extérieurs	21 %	3 %	14 %
% par âge	44 %	56 %	100 %

Source: listes nominatives du recensement de la population²⁶.

24. Personnes absentes lors du recensement précédent et nées avant 1926; comparaison des listes nominatives des recensements de la population de Tignes de 1926 et 1931, ADS, M 281.

25. Est pris en compte le lieu de naissance des parents et des enfants.

26. Étude comparée des listes nominatives de la population de Tignes de 1926 et 1931, ADS, M 281.

Qui décide de quitter, temporairement pour certains, le village? Les départs semblent s'effectuer essentiellement entre 20 et 50 ans²⁷, âge après lequel des natifs de Tignes optent pour un retour dans leur commune d'origine, accompagnés parfois de leurs enfants. La communauté est ainsi composée d'une population en situation pré-professionnelle ou post-professionnelle prédominante face à une population active proportionnellement plus faible, en raison de l'âge auquel s'effectuent les départs et les retours. Ce ne sont donc pas des étrangers à la commune qui assurent, en dehors des naissances, le renouvellement de la population, mais quasi exclusivement des natifs de Tignes qui ont pour un temps quitté le village. En raison d'un développement du secteur touristique, Tignes connaît cependant une diminution de la part des natifs du village dans la population dès 1936²⁸.

La commune de Savines connaît également des mouvements de population. Cependant, ce phénomène est dû à la concomitance des facteurs qui président, en dehors des naissances, au renouvellement des populations de Tignes et Ubaye. À l'image des Tignards, certaines familles savinoises dont un des parents au moins est originaire de la commune voient naître leurs enfants en dehors du village, voire du département²⁹, sans qu'il s'agisse pour autant du lieu de naissance de leur mère: cette frange de la population fait donc bien preuve de mobilité géographique³⁰. Cependant, les mouvements de population sont essentiellement liés à l'arrivée de nouveaux habitants qui ne sont pas originaires de Savines et qui s'y installent, moins provisoirement qu'à Ubaye. Le renouvellement de la population savinoise s'effectue grâce à l'afflux de ces migrants: parmi les nouveaux arrivants de 1931, 79 % ne sont pas natifs de la commune, toute tranche d'âge confondue, 89 % chez ceux nés avant 1926, et 43 % nés entre 1926 et 1931³¹. Si les immigrés nés en dehors de la métropole font preuve d'instabilité³², la moitié des nouveaux venus français se maintiennent au village pour

27. La pyramide des âges, représentative de cette pratique, présente une classe d'âge creuse pour les 20-49 ans, tous sexes confondus.

28. Cf. tableau « Pourcentage des natifs des villages par rapport à la population totale ».

29. L'une de ces enfants, dont la mère qui vit seule est née à Savines, voit le jour à Buenos Aires; liste nominative du recensement de la population de Savines de 1931, ADHA, 6 M 358.

30. Il arrive parfois que la naissance ait lieu chez la mère de l'accouchée. Ce phénomène est confirmé in Dubesset M., Zancarini-Fournel M., *Parcours de femmes. Réalités et représentations, Saint-Étienne 1880-1950*, Lyon, PUL, 1993, p. 178.

31. Étude comparée des listes nominatives de la population de Savines de 1926 (Archives municipales de Savines en mairie) et 1931 (ADHA, 6 M 358).

32. Les trois quarts d'entre eux ne sont ainsi présents que lors d'un des recensements; *idem*.

une durée d'au moins cinq ans³³. La structure de la population savinoise est inhérente à la présence sur le territoire communal d'industries qui créent directement et indirectement des emplois et qui ne parviennent pas à recruter toute la main-d'œuvre nécessaire parmi les « locaux ». Entre 1931 et 1934, le maire et la direction de l'usine textile doivent effectuer conjointement des démarches auprès du ministre du Travail. Il s'agit alors de permettre à des étrangères installées depuis longtemps dans le village de travailler à l'usine afin de résoudre « un problème de main-d'œuvre jusque-là épineux³⁴ ». Le 23 janvier 1934, le préfet fait part au ministre du Travail et de la Prévoyance sociale³⁵ des difficultés du directeur de la Cotonnière³⁶ au sujet du recrutement de la main-d'œuvre féminine. Il souligne l'intérêt qu'il y aurait à ce que des femmes étrangères « habitant depuis longtemps à Savines où elles font partie de familles d'ouvriers » soient autorisées à travailler³⁷, et ajoute « qu'il s'agit en l'occurrence d'un personnel qu'il est difficile de recruter en France, notre main-d'œuvre étant déficitaire pour ce genre de travail notamment dans les Hautes-Alpes ».

Ainsi, la mobilité dont font preuve les populations de ces villages ne découle pas de phénomènes similaires. Les étrangers, dans l'acception la plus large du terme, sont chose plus commune à Savines qu'à Tignes qui abrite une population très « homogène », peu touchée par l'arrivée de « sang neuf ». La proportion de natifs du village dans la population communale totale ne passe jamais au-dessous du seuil des 88 % avant 1936, alors qu'il n'atteint que 38 % en 1936 à Ubaye et 45 % en 1936 à Savines.

Pourcentage des natifs des villages par rapport à la population totale

	1926	1931	1936
Savines	56 %	48 %	45 %
Tignes	88 %	92 %	79 %
Ubaye	58 %	45 %	38 %

Sources: listes nominatives du recensement de la population.

33. Les recensements de l'entre-deux-guerres étudiés sont espacés d'au moins cinq ans.

34. Dossier « Cotonnière du Sud-Est », ADHA, 10 M 19.

35. Courrier du préfet à la direction du travail – service central de la main-d'œuvre ; *ibid.*

36. Il fait référence à un courrier que le maire de Savines lui a fait parvenir à ce sujet ; *id.*

37. Le gouvernement français a pris des mesures afin d'atténuer les tensions liées à la montée du chômage. Avec la crise, les pouvoirs publics adoptent une politique défensive qui vise au contingentement de la main d'œuvre étrangère par la loi du 10 août 1932 suivie de nombreux décrets d'applications les années suivantes; Lequin Y. (dir.), *La mosaïque France. Histoire des étrangers et de l'immigration en France*, Paris, Larousse, 1988, p. 415-416.

Le statut de chef-lieu de canton dont bénéficie Savines contribue à faire de la commune un pôle d'attraction pour les populations des villages environnants. Le faible pourcentage des natifs savinois au sein de la communauté est ainsi nuancé par la présence d'une population stable originaire des alentours, ce qui tend à réduire l'hétérogénéité apparente de la population savinoise. Les natifs des Hautes-Alpes demeurent prédominants tout au long de la période étudiée; ils côtoient parmi les habitants originaires d'autres départements une forte majorité de personnes originaires de départements méditerranéens ou de basse Durance³⁸.

Cependant, les populations étrangères aux communes, quelle que soit leur importance numérique, se mêlent peu aux habitants de souche. Les couples mixtes ne constituent qu'une faible part des ménages³⁹: à Tignes, les mariages s'effectuent essentiellement entre natifs du village⁴⁰; à Savines et Ubaye, les conjoints sont le plus souvent tous deux originaires du même département, voire de la même commune. Les « étrangers » arrivent donc, le plus souvent, après constitution d'une cellule familiale, plus rarement isolés.

Qu'en est-il de la part de l'accroissement naturel dans le renouvellement de la population? Tignes détient le taux d'enfants présents par famille le plus important, suivi par Savines, alors que la commune d'Ubaye arrive en dernière position avec des taux avoisinant péniblement les 2,0 enfants par famille.

Nombre moyen d'enfants présents par famille

	1926	1931	1936
Savines	2,4	2,4	2,3
Tignes	2,7	2,6	2,6
Ubaye	2,0	1,9	1,9

Source: listes nominatives du recensement de la population.

38. Les départements de la vallée de la Durance pour l'essentiel.

39. Quel que soit le village, les mariages mixtes concernent seulement 10 % de la totalité des ménages présents dans les communes; listes nominatives du recensement de la population des trois villages, *ibid.*

40. 83,3 % des couples sont composés de deux natifs du village en 1926 et 1931, le taux n'atteignant que 71,2 % en 1936 en raison de l'afflux d'extérieurs à la commune; listes nominatives des recensements de la population, *ibid.*

Ainsi, le renouvellement de la population est rendu difficile à Ubaye, tant par la faiblesse du nombre de nouveau-nés que par le caractère éphémère de l'installation d'étrangers à la commune. Dans le cas de Tignes, il est dû aux naissances et aux retours des migrants. À Savines, il est rendu possible par l'arrivée de populations originaires d'autres communes, voire d'autres régions, et dans une moindre mesure, par les naissances.

Le village: un lieu de travail

Ainsi, les conditions de l'emploi président au départ de natifs de ces villages ou à l'arrivée de nouveaux migrants, selon le site et la période. Les communes étudiées se distinguent par l'hétérogénéité de leurs situations, sans qu'il paraisse pertinent de justifier ce phénomène par le facteur géographique. L'altitude variable à laquelle se situent ces trois villages implique des activités économiques différentes; le plus ou moins grand isolement par rapport aux voies de communication suggère un rapport dissemblable à la société du dehors. Néanmoins, il ne s'agit là que de facteurs qui expliquent partiellement la situation socio-économique de chacun de ces villages. Bien plus pertinent semble être le facteur humain, les opportunités économiques qui se sont présentées au cours des décennies précédentes et qui ont décidé du sort de ces communautés.

Présents dans chacun des villages, les travailleurs du secteur agricole ne constituent une majorité écrasante qu'à Tignes. Jusqu'en 1936, leur part dans l'ensemble des actifs du village ne passe jamais au-dessous du seuil des 90 %, alors que pour la même période il se situe aux environs de 70 % à Ubaye et à seulement 50 % à Savines.

Répartition de la population active pour les trois villages

	1926		1931		1936	
	ag.	autre	ag.	autre	ag.	autre
Tignes	94 %	6 %	91 %	9 %	76 %	24 %
Savines	50 %	50 %	43 %	57 %	55 %	45 %
Ubaye	72 %	28 %	67 %	33 %	66 %	34 %

Sources: listes nominatives du recensement de la population.

Cette partie de la population active est principalement composée des propriétaires exploitants et de leurs aides familiaux. La catégorie des salariés agricoles n'occupe pas une place importante dans ces petites communautés de montagne où les exploitations sont généralement de petite taille, et où la plus grande partie de la main-d'œuvre est fournie par la cellule familiale. Tignes, village rural le plus agricole, est également celui qui comporte la proportion la plus faible de salariés agricoles: en 1926 cette catégorie ne représente que 1 % des actifs agricoles contre 3 % à Savines et 7 % à Ubaye. L'aspect saisonnier de l'embauche dans le village de Tignes doit être pris en compte: le besoin de bras se fait sentir durant la période estivale et il est probable qu'une part d'entre eux ne sont pas recensés. De plus, la forte proportion d'agriculteurs dans la population active laisse à penser que même les plus petites exploitations sont maintenues dans le village de Tignes, augmentant ainsi la proportion des agriculteurs exploitants et réduisant par là même la part des salariés agricoles. Dans le cas de Savines, et dans une moindre mesure dans celui d'Ubaye, l'agriculture a perdu sa prééminence dans le fonctionnement socio-économique des communautés. Les terres disponibles sont exploitées par un plus petit nombre de cultivateurs, ce qui implique de plus grandes propriétés et, à défaut de mécanisation, un besoin plus important de bras par exploitation. À Ubaye, nombreux sont les originaires du village qui émigrent définitivement, laissant potentiellement de plus grandes exploitations à la population stable. À Savines, seules se maintiennent « officiellement » les propriétés potentiellement les plus productives, qu'il s'agisse de faire valoir direct ou de ferme⁴¹. Les actifs bénéficient dans ce village d'un marché de l'emploi plus diversifié, notamment grâce à l'activité industrielle qui s'y est développée. En 1926, la population ouvrière savinoise constitue environ un huitième de la population active (19 %), second groupe le plus important derrière la main-d'œuvre agricole parmi les dix catégories socioprofessionnelles définies. L'installation de la seconde usine en 1928 permet un accroissement en données brutes de la population ouvrière⁴² qui rassemble à elle seule 28 % des actifs en 1931.

D'une moyenne d'âge généralement inférieure à celle des autres professions, cette partie de la population active n'est composée en 1926 que de 38 % de chefs de familles pour les ouvriers d'usine, part qui s'élève à 60 % pour les contremaîtres. L'importance de la main-d'œuvre féminine dans la population ouvrière

41. Savines est en effet le seul village qui abrite des fermiers tout au long de la période, alors que cette catégorie socioprofessionnelle n'est présente dans les recensements qu'en 1931 à Ubaye et en 1936 à Tignes.

42. La commune compte 103 ouvriers en 1926 contre 168 en 1931; listes nominatives du recensement de la population de Savines, Archives municipales de Savines en mairie et ADHA, 6 M 358.

participe de cet état de fait⁴³. Les ouvriers également chefs de famille sont pour la plupart nés en dehors du village, alors que pour les Savinois, le travail à l'usine revêt majoritairement un caractère pré-nuptial, notamment chez les enfants d'agriculteurs⁴⁴. La présence des usines permet donc une pluriactivité familiale⁴⁵. Cette dernière existe-t-elle également à l'échelle individuelle ? La réduction du nombre d'actifs agricoles peut également se lire comme l'émergence d'une double activité personnelle. Certains exploitants devenus salariés⁴⁶ sont probablement recensés sous cette seconde dénomination, tout en conservant une activité agricole. La part des enfants d'agriculteurs dans la main-d'œuvre ouvrière tend à s'amenuiser au fil des années, alors que celle des enfants de salariés agricoles disparaît⁴⁷, laissant entrevoir un possible passage du statut de paysan-ouvrier à celui d'ouvrier-paysan⁴⁸. Ces phénomènes semblent donc confirmer le rôle croissant du secteur secondaire, et également du secteur tertiaire, dans la communauté, et par là même l'affaiblissement de la prééminence de l'agriculture au sein de la microsociété : la pluriactivité assure le rôle de « vecteur privilégié des relations entre le monde agricole et non-agricole⁴⁹ ». À Ubaye des phénomènes similaires se font jour, la construction de la ligne de chemin de fer est concomitante du changement de profession de membres de la collectivité⁵⁰.

43. Les femmes n'accèdent au statut de chef de famille qu'en cas de veuvage ou de célibat.

44. En 1926, les fils et filles d'agriculteurs sont au nombre de 13, auxquels s'ajoutent les 7 enfants de salariés agricoles. Ils rassemblent ainsi près de la moitié des ouvriers domiciliés chez leurs parents; liste nominative du recensement de la population de Savines, *ibid*.

45. Il s'agit bien ici de la pluriactivité définie par Y. Rinaudo comme « une pluriprofession, avec accès à des techniques, des pratiques sociales, des cultures différentes »; Rinaudo Y., « Un travail en plus, les paysans d'un métier à l'autre (vers 1830-1950) », *Annales ESC*, t. XLII, p. 284.

46. Les employés et ouvriers de l'industrie ne sont pas les seuls concernés. Les facteurs, cantonniers et autres salariés peuvent également se livrer « accessoirement » à des activités agricoles.

47. Ces cas ne se présentent pas lors des recensements de la population de Savines de 1931 et 1936; listes nominatives du recensement de la population, *ibid*.

48. La pluriactivité est probablement maintenue, comme le confirme la liste nominative du recensement de la population de Savines en 1954 qui fait état de 19 pluriactifs (Archives municipales de Savines en mairie), phénomène confirmé par les études de la Commission interministérielle chargée de l'évaluation des dommages subis par la population en raison de l'aménagement du barrage en 1956 (*cf. infra.*); rapport à la Commission, janvier 1956, « Correspondance et indemnisations », ADHA, 1176 W 22. Au sujet de la persistance de la pluriactivité, *cf.* Mayaud J.-L., « De l'étable à l'établi : permanence des adaptations dans la montagne jurassienne », in Garrier G., Hubscher R. (dir.), *Entre faucille et marteau. Pluriactivité et stratégies paysannes*, Lyon, PUL, MSH, 1988, p. 143-159.

49. Introduction de R. Hubscher, in Garrier G., Hubscher R. (dir.), *op. cit.*, p. 11.

50. Le maire du village, répertorié jusque-là comme propriétaire exploitant devient entrepreneur de travaux publics-négociant en 1929; ADAHP, 3 M 80.

Il semble donc que l'agriculture tende à perdre, à Ubaye et à Savines, une part de sa représentativité réelle et symbolique, à la différence de Tignes où l'identité agricole de la microsociété perdure, malgré des conditions économiques toujours plus difficiles.

Le rôle assigné aux femmes dans ces communautés constitue un élément révélateur de ce phénomène. En 1926 à Tignes, 31 %, soit près d'un tiers des propriétaires exploitants, sont des femmes. À la même date, ces dernières ne constituent que 10 % de cette catégorie à Ubaye et 6 % à Savines. En outre, tous les hommes appartenant à cette catégorie sont également chefs de famille à Tignes quand 13 % d'entre eux échappent à cette règle à Savines. Ce phénomène se révèle d'autant plus marqué que le nombre de femmes chefs de famille est proportionnellement plus faible à Savines et Ubaye qu'à Tignes. Alors que 31 % des femmes tignardes sont chefs de famille, elles ne représentent que 14 % de ceux-ci à Ubaye, et 16 % à Savines. La moyenne d'âge globale doit être ici prise en compte, puisque seules les veuves bénéficient de ce statut. Il n'en demeure pas moins que le milieu agricole de Savines, et celui d'Ubaye à l'occasion, apparaissent plus « normalisés » dans leurs pratiques socioculturelles que celui de Tignes. Ce dernier, conserve apparemment de forts particularismes et demeure le plus éloigné des évolutions générales que connaît alors la société française, notamment en milieu urbain⁵¹.

Le village de Tignes, représentatif des communautés rurales de la première moitié du xx^e siècle touchées par l'exode rural, voit sa structure sociale fortement marquée par le secteur agricole. Les secteurs secondaire et tertiaire n'occupent qu'une très faible part des actifs jusqu'au milieu des années trente⁵². Le fort contraste entre ces villages, du point de vue de la composition du monde du travail, est confirmé par le nombre des appellations professionnelles recensées. Ainsi, à s'en tenir au rapport entre le nombre d'actifs et le nombre d'appellations, la différence apparaît flagrante entre les communes de Savines et Ubaye d'une part, et celle de Tignes d'autre part.

51. Ce phénomène est également lié au choix du recenseur. Cependant, des études effectuées au sujet du travail des femmes confirment le sous-enregistrement du travail féminin, en milieu urbain. Selon J.-P. Burdy, « la négation de la réalité du travail féminin est un *leitmotiv* érigeant en principe l'ancrage de l'existence des femmes dans « le mode de production domestique », qui transcende la diversité des générations et des situations vécues » ; Burdy J.-P., *Le Soleil noir. Un quartier de Saint-Étienne, 1840-1940*, Lyon, PUL, 1989, p. 34.

52. Cf. tableau sur la répartition de la population active dans les trois villages.

*Rapport entre le nombre d'actifs et le nombre d'appellations professionnelles
pour les trois villages de 1936 à 1936⁵³*

	1926			1931			1936		
	PA	app.	Taux	PA	app.	Taux	PA	app.	Taux
T.	325	17	19,1	310	20	15,5	343	30	11,4
U.	142	20	7,1	127	33	3,8	155	25	6,2
S.	527	87	6,6	598	104	5,7	525	85	6,2

Sources: listes nominatives du recensement de la population.

À Tignes, le poids écrasant de la population active agricole limite toute diversité du point de vue des professions exercées. Le village abrite un petit nombre d'artisans et commerçants, dont les activités sont peu diversifiées⁵⁴ mais qui représentent les catégories professionnelles non agricoles numériquement les plus importantes. Il ne compte aucun actif de profession libérale, aucun ouvrier de l'industrie, aucun membre de l'armée ou de la police. Seuls quelques domestiques ainsi qu'un prêtre viennent augmenter les effectifs non agricoles.

Il en va tout autrement pour les deux autres communes. Savines bénéficie en la matière de son statut de chef-lieu de canton. Des trois villages étudiés, il est le seul qui abrite des membres de professions libérales – tous exerçant dans le domaine judiciaire⁵⁵ – ainsi que des cadres administratifs. Ce statut, associé au nombre de ses habitants, lui permet, en outre, d'accueillir un grand nombre de fonctionnaires, gendarmes ou employés des Ponts et Chaussées, peu ou pas présents dans les deux autres communes. Les instituteurs sont plus nombreux et plus âgés à Savines où ils sont également nombreux à rester, et à s'intégrer durablement à la communauté. Un instituteur nommé à Savines à la fin des années trente exerce très rapidement, au sein de la communauté, diverses autres

53. T = Tignes; S = Savines; U = Ubaye; PA = population active; app. = nombre d'appellations professionnelles.

54. En 1926, on dénombre, en tant qu'artisans, un maçon, un forestier, un maréchal-ferrant, un menuisier et un scieur. Les commerçants sont encore moins nombreux, puisque seuls sont présents au village un boulanger et une boulangère, deux épiciers ainsi qu'un hôtelier; liste nominative du recensement de la population de Tignes de 1926, ADS, M 281.

55. Au cours des trois recensements de 1926, 1931 et 1936, sont présents un avocat et un notaire; *ibid.*

fonctions que celle commandée par sa profession: secrétaire de mairie⁵⁶, il est également secrétaire de la maison de retraite, du bureau de bienfaisance et du mandement de Savines⁵⁷, secrétaire et bibliothécaire du foyer rural, et enfin, correspondant des journaux les *Allobroges* et le *Dauphiné Libéré*⁵⁸. Cet enseignant, originaire des Hautes-Alpes, n'en est pas moins « étranger » à Savines, tout comme sa femme, originaire de Pontis, commune voisine des Basses-Alpes. Il fait cependant preuve d'une parfaite intégration à la microsociété et y joue un rôle actif. Accepté par la population, au regard de l'ampleur des charges communales qui lui incombent, il bénéficie probablement d'un crédit plus important auprès de la communauté que les instituteurs présents à Tignes, plus jeunes et parfois issus de la communauté villageoise. D'autres représentants de l'État et des services publics ou assimilés sont présents dans ces villages, mais ils demeurent proportionnellement plus nombreux à Savines et Ubaye qu'à Tignes. En 1936, ils constituent dans les deux premières communes 6 % des actifs et environ 3 % de la population totale. À Tignes, la proportion est réduite à 3 % dans le premier cas et 2 % dans le second. La plus forte proportion de ces actifs dans les premiers villages s'explique en partie par la diversité des activités liées à la fonction publique. Les employés des Ponts et Chaussées sont ainsi plus nombreux à Savines, qui abrite en outre des employés du PLM, présents également à Ubaye en raison de la construction de la ligne de chemin de fer qui occasionne le renouveau économique temporaire de la commune.

Ces trois communautés ne fonctionnent donc pas en vase clos. Elles entretiennent des rapports avec la société du dehors, notamment par le recours à la pluriactivité ou les migrations. Les situations demeurent cependant dissemblables selon le site et la commune, soulignant ainsi tout à la fois l'hétérogénéité de ces campagnes et leur absence d'immobilisme. Microsociétés en mouvement, elles connaissent des temps de crise et de mutation tout au long de la période qui précède la construction du barrage.

56. Cf. Chanet J.-F., *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, coll. « Histoires », 1996, « Le secrétaire de mairie », p. 176-182. Il y fait état de l'importance de cette tâche pour les instituteurs qui, au cours de l'entre-deux-guerres, souhaitent conserver l'influence que leur valent les services rendus à la population « au nom de l'idée qu'ils se font des intérêts communs de l'École et de la République », p. 180.

57. Organisation intercommunautaire qui date du Moyen Âge et consiste en l'exploitation en commun d'un espace forestier ; cf. notamment Blanchard R., *Les grandes Alpes françaises du sud...* *op. cit.*, p. 612.

58. Déclaration de l'instituteur savinois, enquête de commodo et incommodo de 1952 inhérente à la demande de concession pour l'aménagement du barrage de Serre-Ponçon, ADHA, 1111 W 4.

Crises et mutations

La crise des années trente n'épargne pas le pôle industriel savinois. La Cotonnière du Sud-Est, dont la maison-mère est domiciliée en Côte-d'Or, décide de réduire sa main-d'œuvre et de ralentir son activité. Le nombre d'ouvriers diminue alors pour ne plus représenter que 17 % de la population active, soit 89 personnes en 1936⁵⁹. À cette même période éclôt un mouvement syndical au sein de l'entreprise. Le 28 octobre 1937, le syndicat ouvrier du textile de Savines est créé. Affilié à la CGT ainsi qu'à la Fédération nationale ouvrière de l'industrie textile, il rassemble 73 membres, dont 25 hommes et 48 femmes⁶⁰. Seule la secrétaire du bureau directeur est native du village. Née en 1914, cette jeune femme est à la tête d'une équipe dirigeante composée de neuf membres. Deux d'entre eux sont originaires des environs, les six autres sont nés hors du département. Or, cette équipe mixte, composée de cinq hommes et de quatre femmes, doit essuyer les foudres du directeur de l'usine qui décide, le lendemain même de la constitution du syndicat, le renvoi « brutal de quatre ouvriers sans préavis sous prétexte d'avoir affilié la veille à la CGT⁶¹ ». En protestation, les salariés de l'usine décident un bref arrêt de travail le 29 octobre⁶². Le lendemain, la direction refuse de rouvrir ses portes, malgré l'intervention du préfet, et décide le licenciement du personnel⁶³. Selon les responsables de l'usine, les ouvriers ont rompu le contrat de travail « par l'occupation de l'usine et l'arrêt concerté du matériel », ce qui entraîne l'application de l'article 32 du contrat collectif⁶⁴. Le préfet se rend alors à Savines afin de rencontrer une délégation des ouvriers en compagnie du maire, du juge de paix, de l'inspecteur du travail et du délégué départemental de la CGT. Soucieux de trouver une issue favorable à ce conflit, les différents interlocuteurs du préfet « font preuve du plus grand calme et de la plus grande volonté, *lui* faisant confiance pour régler aux mieux leurs intérêts⁶⁵ ».

59. Liste nominative du recensement de la population de Savines de 1936, ADHA, 6 M 364.

60. Dossier « syndicat ouvrier du textile de Savines », ADHA, 10 M 15.

61. Lettre du préfet des Hautes-Alpes aux ministres de l'Intérieur (cabinet et direction générale de la sûreté) et du Travail datée du 30 octobre 1937, dossier « Grèves de la Cotonnière du Sud-Est à Savines », ADHA, 10 M 48.

62. Le préfet affirme être parvenu, après négociation, à les convaincre de quitter l'usine à l'heure normale de la fermeture ; *idem*.

63. Les archives font état de 107 *lock-out* ; dossier de la préfecture daté d'octobre 1937, ADHA, 10 M 47.

64. Lettre aux ministres de l'Intérieur (cabinet et direction générale de la sûreté) et du travail datée du 30 octobre 1937, ADHA, 10 M 48.

65. *Idem*.

Le différend est porté devant la Commission départementale de conciliation par voie de recours à l'arbitrage. Mais la partie patronale n'est pas représentée lors de la séance fixée par la Commission au 8 novembre 1937. La situation de la main-d'œuvre tend alors à se précariser et des tensions naissent au sein du conseil municipal quant à la marche à suivre. Le maire de Savines⁶⁶, contre l'avis de certains conseillers municipaux, ne veut pas accorder l'allocation chômage aux ouvriers de la Cotonnière et refuse d'aider les ouvriers d'origine étrangère⁶⁷. Selon lui, la direction a déjà à plusieurs reprises menacé de fermer l'usine et la population savinoise au chômage n'est pas dans le besoin⁶⁸.

Au mois de janvier 1938, le conflit n'a toujours pas trouvé d'issue. Parmi les 104 ouvriers licenciés, 15 ont à nouveau trouvé un emploi, d'autres ont quitté la région, alors qu'une cinquantaine de femmes est encore sans emploi⁶⁹. Le préfet persiste néanmoins dans sa volonté de voir appliquer la procédure d'arbitrage à ce différend. Si les ouvriers acceptent de désigner un mandataire, la direction maintient son refus d'envoyer un représentant⁷⁰. La société-mère, qui a conservé à son service quelques ouvriers, annonce l'arrivée à Savines de 20 ouvriers venus d'autres usines lui appartenant, afin de liquider le stock de matières premières restant⁷¹, bien que le spécialiste désigné en tant qu'arbitre du conflit ait rendu une « sentence surarbitrale » qui condamne l'entreprise à rouvrir son usine. En février 1938, cette décision n'est toujours pas appliquée. Au cours des mois de mars et avril de la même année, des négociations sont menées au sujet de la réouverture de l'usine, sans succès. La direction de la Cotonnière du Sud-Est effectue alors un recours devant la cour supérieure d'arbitrage. Cette dernière statue le 15 juin 1938, en annulant sur deux points la sentence prononcée au début de l'année, ce qui provoque la désignation d'un conseiller d'État comme surarbitre afin d'aboutir à un règlement des points annulés. Cependant, la situation demeure bloquée et en décembre 1938 le conseil général décide d'allouer un crédit aux chômeurs n'ayant toujours pas retrouvé de travail⁷².

66. Successeur de Frédéric Pavie, à la suite de son décès; maire et conseillers municipaux à Savines, ADHA, 3 M 419.

67. Courrier du maire au préfet en date du 15 novembre 1937, ADHA, 10 M 48.

68. C'est ce qu'affirme le député Michard Pellissier des Hautes-Alpes dans un courrier datant du 24 novembre 1937 destiné au préfet; *ibid.*

69. Lettre du préfet des Hautes-Alpes au président du Conseil et au ministre du Travail en janvier 1938; *ibid.*

70. Nommé d'office, il ne peut obtenir aucune documentation émanant de l'entreprise; *idem.*

71. Lettre du préfet des Hautes-Alpes au président du Conseil et au ministre du Travail en date du 9 février 1938; *ibid.*

72. Il s'agit d'ouvriers originaires de la région et demeurés sur place, malgré l'impossibilité de retrouver un emploi du même type dans les environs; liste des bénéficiaires jointe aux documents d'archives de la liasse, *ibid.*

L'État intervient ainsi tout au long de ce conflit, et ce en bonne intelligence avec les acteurs socio-économiques et politiques locaux. Découlant des accords Matignon, ces commissions arbitrales illustrent une innovation du rôle de l'État dans la vie socio-économique du pays⁷³. Pour la première fois, des instances publiques nationales interviennent dans un domaine d'où elles ont jusqu'alors été exclues : les conflits internes à l'entreprise peuvent – voire doivent – désormais se régler grâce à l'intervention de l'État qui agit en tant que juge impartial. La mise en place d'un syndicat à la Cotonnière du Sud-Est, preuve d'une capacité organisationnelle d'une partie de la population active savinoise, permet l'émergence d'interlocuteurs officiels. Par leur intermédiaire, les Savinois peuvent dorénavant prendre part de manière active au débat qui doit décider du devenir économique de la communauté villageoise.

À la fin des années trente, la microsociété savinoise traverse donc une crise. Le contexte national de marasme économique joue un rôle d'importance dans les difficultés économiques de la plus grande usine savinoise. Mais cette crise est également liée à un mouvement plus profond de modification de la localisation industrielle. L'industrie rurale connaît ses dernières heures. La Cotonnière du Sud-Est n'est ainsi pas la seule à désirer se retirer de ces zones rurales où plus rien ne la retient. La population ouvrière savinoise désormais semblable en certains points à la main-d'œuvre urbaine, assimile aisément certaines méthodes comme la défense de ses intérêts par la constitution de syndicats⁷⁴.

Il est malgré tout possible de trouver un repreneur à la Cotonnière du Sud-Est. En 1939, elle devient la SOTEX après rachat de l'usine par un groupe industriel isérois. La guerre, déclenchée la même année, permet le bon fonctionnement de l'usine : la production est désormais orientée vers la fabrication de gaze pour les pansements⁷⁵. D'autres difficultés interviennent néanmoins avec la fermeture temporaire par les établissements Charmasson de Gap de leur usine

73. Ces commissions font suite à l'accord de juin 1936, premier accord conclu sous l'égide du pouvoir politique afin d'œuvrer à la paix sociale ; Borne D., Dubief H., *La crise des années trente, 1929-1938*, Paris, Seuil, coll. « Point histoire », « Nouvelle histoire de la France contemporaine » n° 13, 1989, p. 155.

74. S'installer en milieu rural pour les industriels signifie alors « pouvoir disposer d'une main d'œuvre moins revendicative », caractère que ne revêt plus la main d'œuvre savinoise ; cf. Duby G., Wallon A. (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome IV, Gervais M., Jollivet M., Tavernier Y., *op. cit.*, p. 342.

75. Informations fournies par une étude commandée en janvier 1956 par la Commission interministérielle qui a en charge de gérer la question sociale lors de l'aménagement du barrage de Serre-Ponçon ; ADHA, 1176 W 22.

savinoise, la Cellulose des Alpes. Toutefois, la réouverture de cette dernière, associée à la reprise d'activité de l'industrie textile savinoise et au maintien d'un important artisanat lié au secteur du bois, permettent à Savines de se maintenir comme pôle industriel.

Une crise a été résolue, mais le village en sort affaibli. La commune assiste au départ d'une partie de la population qui y a été attirée par la prospérité économique des années vingt. Les actifs agricoles qui ne représentaient que 43 % de la population active en 1931 reprennent de l'importance pour atteindre 55 % en 1936, soit plus qu'en 1926⁷⁶. Cependant, la situation au lendemain de la guerre révèle un nouvel essor de l'activité industrielle qui provoque une réduction de la part des actifs agricoles à 38 % en 1954⁷⁷. La proportion de la main-d'œuvre ouvrière atteint 32 % en 1954, part à nouveau proche des chiffres du début des années trente. L'équilibre économique savinois permet donc encore le maintien d'une population active importante et variée. Le renouvellement des emplois industriels ne permet cependant plus la venue de nouveaux habitants. Le bureau du syndicat CGT de l'usine de la SOTEX⁷⁸, industrie savinoise la plus importante, n'est désormais plus géré que par des personnes nées à Savines ou dans les environs. Ce phénomène ne semble alors pas lié à un rejet de nouveaux venus, d'extérieurs à la communauté savinoise: parmi les plus jeunes se trouvent un Italien né en 1921, des habitants de Chorges et d'Embrun. La reprise de l'activité industrielle confirmée en ce début des années cinquante ne provoque pas un renouvellement de la population par l'arrivée de nouveaux actifs, comme cela a pu se produire au début des années trente.

La situation n'est toutefois pas aussi critique qu'à Ubaye où la communauté tend à « s'étioiler ». Au cours des années trente, les retombées de la construction de la ligne de chemin de fer ont permis un accroissement de la population d'environ 13 %, entre 1926 et 1931 et entre 1931 et 1936. Mais l'interruption de ces travaux⁷⁹ associée à la guerre provoquent une chute importante du nombre d'ha-

76. En 1926, la population active attachée au secteur primaire représente en effet 50,3 % de l'ensemble des actifs. Liste nominative du recensement de la population de Savines; Archives municipales de Savines en mairie.

77. Liste nominative du recensement de la population de Savines de 1954, Archives municipales de Savines en mairie.

78. Composition du bureau du syndicat en janvier 1950; dossier « syndicat ouvrier du textile de Savines », ADHA, 10 M 15.

79. Au cours de sa séance du 6 octobre 1940, le conseil municipal d'Ubaye regrette que la voie de chemin de fer ait été déclassée. Selon lui, elle aurait permis le désenclavement de la vallée de Barcelonnette. En outre, les terrains acquis par la Compagnie PLM ont réduit l'espace cultivé sans garantir le devenir de la commune en raison de l'inachèvement de la ligne; registre des délibérations du conseil municipal d'Ubaye, ADAHP, E 79-1.

bitants du village: Ubaye perd près de 38 % de sa population de 1936 à 1946. Ils ne sont plus que 173 à vivre dans le village, dont près de la moitié inactifs. La population qui comportait 14 % d'étrangers n'en abrite plus que 3 % en 1946. Or la guerre n'est pas seule en cause: malgré les difficultés rencontrées, Savines parvient à éviter l'important exode que connaît la communauté ubayenne qui ne compte plus que 153 habitants en 1954⁸⁰.

Qu'en est-il à Tignes? La microsociété savoyarde connaît au cours des années trente l'amorce d'une mutation socio-économique, lisible à travers tous les indicateurs étudiés. La population, qui n'a cessé de décroître depuis 1876⁸¹, semble amorcer une reprise au cours des années trente, passant de 405 habitants en 1931 à 450 en 1936. Le nombre d'étrangers présents au village augmente également, au point de permettre à Tignes d'afficher pour la première fois des chiffres proches de la moyenne nationale⁸². Quels éléments conduisent à ce retournement de tendance? L'accroissement démographique n'est pas dû à une augmentation du solde naturel. Tignes qui est depuis la fin du XIX^e siècle le point de départ de mouvements migratoires de plus en plus définitifs, voit cette tendance s'inverser au cours des années trente: le village devient un pôle d'attraction pour des populations migrantes. Alors que les natifs de la commune constituaient 92 % de la population communale en 1931, ils n'en représentent plus que 79 % en 1936. La part des habitants originaires des villages alentour se réduit sensiblement, et c'est de toute la France que viennent désormais les nouveaux Tignards. Le développement d'un secteur nouveau – celui du tourisme par l'essor des sports d'hiver qui touche l'ensemble de la haute Tarentaise – permet alors la création d'emplois. Dès 1934, cinq hôtels sont construits au village, dont deux tenus par des immigrants italiens. Une école de ski est créée⁸³ et un magasin de sport s'installe sur le territoire de la commune⁸⁴.

80. Elle perd ainsi 12,1 % de sa population par rapport à 1946 et 45 % par rapport à 1936.

81. *Paroisses et communes de France, Dictionnaire d'histoire administrative et démographique: Savoie*, Paris, CNRS, 1979.

82. En 1936, 6 % de la population vivant à Tignes n'est pas française, ce qui la place alors dans la moyenne nationale; liste nominative du recensement de la population, ADS, M 281.

83. Reymond J., *Tignes, mon village englouti*, Paris, Payot, 1992, p. 112. (Récit de vie d'un ancien Tignard né en 1919).

84. Indiqué par Reymond J., *op. cit.*, cela est confirmé par la présence sur la liste nominative du recensement de la population de 1936 du gérant de ce fonds de commerce, ADS, M 281.

Le nombre de professions déclarées passe de 20 à 30; le rapport entre le nombre d'actifs et le nombre d'appellations, qui était de 15,6 en 1931, se réduit à 11,4 en 1936. La répartition de la population active par secteur d'activité est également modifiée. Le secteur agricole ne concerne « plus que » 76 % des actifs quand la catégorie des commerçants ainsi que celle des employés du commerce enregistrent le gain le plus important. Le développement du secteur tertiaire implique l'accroissement du nombre d'hôteliers qui triple en cinq ans, mais également du nombre d'employés des hôtels qui, nul en 1931, s'élève à 27 personnes en 1936. De nouveaux commerces apparaissent: la création du magasin d'articles de sport est suivie de l'ouverture d'une boutique de photographie et de sports, ou encore d'un salon de coiffure⁸⁵. L'activité hôtelière est présente au village avant 1936, bien qu'à l'état embryonnaire; les Tignards participent donc sans difficulté au développement de ce secteur. Néanmoins, les toutes nouvelles activités sont le fait d'étrangers à la commune, voire à la région, venus s'installer pour bénéficier du nouvel élan économique que connaît le village. La communauté connaît un accroissement de la population en âge de travailler⁸⁶ et les actifs récemment arrivés occupent soit des emplois subalternes, soit des activités jusque-là inexistantes.

Une nouvelle structure socio-économique se met en place, entraînant au sein même de la communauté des dissensions qui deviennent apparentes lorsque la municipalité tente de donner de la cohérence à ce mouvement. En 1936, le conseil municipal de Tignes demande l'inscription du village au nombre des communes soumises à l'obligation d'avoir un plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension, afin de faciliter le développement de la station de sports d'hiver⁸⁷. La commission d'experts qui siège auprès du commissaire général au tourisme émet, le 12 novembre 1936, un avis favorable à cette demande⁸⁸. Inscrite dès le 17 novembre 1936 par le conseil général au nombre des communes qui doivent établir un plan d'aménagement et d'extension, Tignes peine à mettre en œuvre le projet. Ces difficultés semblent partiellement dues aux démarches de l'architecte choisi par la commune et qui ne suit pas une procédure

85. *Idem.*

86. Toutefois, ce mouvement touche en priorité la population masculine qui affiche un gain important, notamment chez les 25-29 ans et les 35-39 ans.

87. Rapport à la commission d'études de la commission départementale d'aménagement, d'embellissement et d'extension des villes et villages de la Savoie, 17 octobre 1936, préfet de la Savoie, ADS, 105 S 22.

88. *Idem.*

administrative identique à celle de Val d'Isère⁸⁹. Elles accentuent quoi qu'il en soit le retard accumulé en matière de développement touristique par Tignes, d'autant que la municipalité parvient difficilement à employer les crédits qui lui sont accordés à ce titre⁹⁰.

Mais les embûches que la communauté tignarde rencontre dans le développement de son pôle touristique sont également dues aux dissensions qui se font jour en son sein. En août 1938 a lieu une enquête publique qui porte sur le projet d'aménagement et d'extension⁹¹. Le registre qui rassemble 41 déclarations laisse apparaître les divergences qui existent au sein de la population tignarde, dissensions classiques lorsqu'un projet d'ensemble vise à modifier la configuration géographique et économique d'une commune. L'enquête porte à la fois sur le plan d'aménagement et d'extension de Tignes, et sur la déviation de la route nationale afin d'éviter la traversée du village, comme cela était le cas depuis 1914. Parmi les 41 prises de positions, 32 affirment leur hostilité au projet. Les oppositions sont de trois ordres. La question la plus fréquemment soulevée concerne la déviation. Dans leur grande majorité, les Tignards craignent que le nouveau tracé de la route nationale entraîne une baisse de fréquentation du village et, par là même, porte préjudice au commerce. Les intérêts commerciaux sont donc employés comme argument pour justifier le refus de la déviation. Néanmoins des oppositions émergent également à l'encontre du projet lui-même. Certains redoutent d'être lésés par ce programme, les emplacements prévus par eux pour des installations touristiques devant être occupés par des équipements municipaux⁹². Les raisons d'ordre général à l'origine de l'opposition au projet relèvent quant à elles de deux registres. Si la question touristique occupe une part importante de ces inquiétudes, les problèmes agricoles n'en sont pas pour autant

89. La préfecture souligne en effet que la demande effectuée par la municipalité de Val-d'Isère, plus simple, a permis à cette dernière d'être inscrite parmi les communes devant établir un plan d'aménagement et d'extension ; *idem*.

90. La municipalité a obtenu un crédit destiné à la construction d'une piste de ski entre le Lac de Tignes et le chef-lieu. Mais elle ne parvient pas à utiliser cette subvention qui doit être employée en 1937. Le préfet obtient alors un report exceptionnel. Néanmoins, la commune réclame en 1938 un nouveau report d'une année ; note pour le cabinet, 15 décembre 1938, *ibid*.

91. Enquête pour le projet d'aménagement et d'extension et pour la déviation de la route nationale datée du 31 août 1938 ; *ibid*.

92. Trois sœurs s'opposent ainsi au plan d'aménagement parce que ce dernier empiète sur leurs terrains destinés à la construction d'une maison pour pension de famille. Elles se jugent injustement lésées puisque « leur projet résulterait de vivre honorablement chez elles sans avoir à aller gagner sa vie chez des tierces personnes » ; *ibid*.

oubliés. Parmi les 32 interventions faisant état d'une opposition au plan d'aménagement, cinq justifient leur position par leur attachement au Tignes agricole. Outre des difficultés personnelles qu'il pourrait provoquer⁹³, le projet symbolise pour quelques-uns la fin d'une époque villageoise où dominait sans conteste le monde agricole. L'application du plan d'aménagement implique la disparition « des plus belles propriétés » d'un pays « complètement agricole où les habitants vivent de l'élevage⁹⁴ ». Pour d'autres, il apparaît injuste de faire subir de « graves préjudices à l'agriculture », de lui faire supporter les frais d'un plan d'aménagement qui ne la prend pas en compte⁹⁵ et qui ne serait quoi qu'il en soit d'aucune utilité pour l'agriculture du pays⁹⁶. Cependant, tous ne justifient pas leur opposition au projet. Trois de ces déclarations se contentent d'opposer un refus ferme au plan d'aménagement; des réserves d'ordre juridique y sont faites, au cas où ce projet aboutirait, dans des termes qui sont selon toute vraisemblance inspirés par des personnes au fait de la jurisprudence en matière d'expropriation pour utilité publique⁹⁷. Seule une des déclarations justifie son opposition en des termes techniques et souligne les erreurs et les oublis contenus dans ce projet, défauts qui pourraient causer un préjudice au développement touristique de la commune⁹⁸. Les partisans du plan d'aménagement restent bien plus laconiques quant aux raisons de leur adhésion⁹⁹.

Ce plan d'aménagement cristallise donc les tensions engendrées par le bouleversement socio-économique naissant que connaît la commune. Certaines discordes qui existaient auparavant au sein de la population tignarde transparaissent

93. À plusieurs reprises, des paysans soulèvent la question de l'emprise sur des terrains servant à l'horticulture, l'alimentation du bétail et sur les dépendances de l'habitation ; *ibid.*

94. Extrait de la déclaration d'un agriculteur tignard opposé au projet ; *ibid.*

95. Un autre intervenant parle ainsi d'une agriculture qui « supporte en partie les frais alors qu'elle n'est pas défendue et ni protégée » ; *ibid.*

96. « Je suis contre le plan qui est inutile, contre notre élevage de bestiaux, et qui serait trop lourd pour nos revenus » ; extrait de l'enquête, *ibid.*

97. « Proteste contre les modalités et les conditions mêmes de ce projet. Se réserve de produire la présente réclamation devant qui de droit par la suite : pour la sauvegarde de mes droits présents et futurs » ; extrait d'une déclaration faite lors de l'enquête, *ibid.*

98. Il s'agit de la déclaration de l'architecte-urbaniste DPG Pantz, membre de la société française des urbanistes, domicilié à Bourg-Saint-Maurice et futur architecte du nouveau Tignes, au hameau du Lac, après la construction du barrage ; *ibid.*

99. Tous, hormis une personne, font néanmoins des réserves au sujet de la déviation de la route nationale, certains réclamant le maintien de l'ancien tracé ; *ibid.*

sent lors de l'enquête¹⁰⁰. Mais de nouveaux conflits émergent désormais, engendrés par les choix à effectuer quant au devenir socio-économique de la communauté. Une partie de la population agricole accepte difficilement le développement des sports d'hiver; les partisans du développement du tourisme ne sont quant à eux pas toujours solidaires et des divergences d'intérêt interviennent entre eux. La mutation est d'autant plus évidente qu'elle a d'ores et déjà engendré l'arrivée au village d'une population étrangère à la communauté et qui appartient au secteur tertiaire en cours de développement¹⁰¹. Si le secteur secondaire n'est pas absent de la vallée de la haute Tarentaise, il ne participe toutefois pas à la mutation socio-économique que connaît la commune¹⁰²; sa main-d'œuvre ne côtoie pas la population villageoise comme cela est le cas à Savines, ou encore à Ubaye lors des travaux engagés pour la liaison ferroviaire Chorges-Barcelonnette¹⁰³.

Que peut-on conclure de cette étude comparée de la population des trois villages? La présence du pôle industriel à Savines, comme la construction de la ligne de chemin de fer à Ubaye, favorisent l'arrivée d'étrangers à la commune.

100. Parmi les prises de position contre le plan d'aménagement et d'extension, deux émanent d'anciens maires de la commune qui indiquent leur fonction précédente en déclinant leur identité. Ils prennent ainsi position contre les décisions d'une équipe municipale à laquelle ils n'appartiennent plus; *ibid.*

101. Un projet d'équipement sportif de Tignes est élaboré par un architecte de Bourg-Saint-Maurice en 1942. Il fait état de l'existence de 5 pistes et d'un tremplin de saut et prévoit divers aménagements – drainage de ruisseaux par canalisation, construction de deux ponts skieurs, enlèvement de rochers, prolongement du remonte-pente existant, etc. – afin d'accroître le domaine skiable; ADS, 2 O AC Tignes n° 7.

102. La présence de la centrale de ViClaire, aménagement de la haute Isère en aval du village qui a engendré l'implantation d'une main d'œuvre rattachée à la centrale, fonctionne en vase clos et entretient apparemment peu de rapport avec les populations de la Haute-Tarentaise. L'engagement de travaux sur le cours de la haute Isère en amont de cette centrale, et aux environs immédiats de Tignes, entraîne également la présence d'une main d'œuvre ouvrière. Des travaux de percement d'une galerie ont été précédemment engagés afin de permettre la construction du barrage. Interrompus par la déclaration de guerre, ils reprennent en janvier 1940 sous la direction de l'Entreprise industrielle (E.I.); Bertrand-Camitaud DalmassoA., *De l'eau et des hommes – La production hydroélectrique en Savoie 1945-1970*, thèse de doctorat, LyonII, décembre 1993, p. 68; VaraschinD., *La Société lyonnaise des Forces motrices du Rhône (1892-1946), Du service public à la nationalisation*, thèse d'histoire, Université Grenoble II, janvier 1996, p. 900.

103. Des ouvriers sont inscrits au recensement de la population d'Ubaye, aucun n'est signalé par les listes nominatives de Tignes.

Mais au contraire d'Ubaye, la main-d'œuvre du secteur secondaire savinois non native du village fait montre d'une tendance à s'installer plus durablement dans la commune. D'un recensement à l'autre, plus d'un quart des étrangers demeurent à Savines, de même que près de la moitié des Français originaires d'autres départements que les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes. Les actifs étrangers sont généralement embauchés en tant qu'ouvriers par des artisans du village ou dans les industries savinoises. Ceux originaires de départements éloignés des Hautes-Alpes occupent quant à eux des fonctions plus variées, bien que les emplois en usine soient prédominants.

Or, ces migrants attirés par les pôles d'embauche que constituent les villages d'Ubaye et de Savines agissent comme des vecteurs, moins de la société urbaine en général, que du monde de l'industrie: très peu d'entre eux sont originaires de grandes villes et la majorité ont vu le jour dans de petites communes ne dépassant pas 2000 habitants. Mais l'âge des chefs de famille de cette population et les lieux de naissance de leurs enfants tendent à affirmer l'ancienneté de leur pratique migratoire: Savines est rarement la première étape du périple¹⁰⁴, la dernière seulement pour une partie d'entre eux. Ces populations rejoignent des pôles d'embauche, parfois industriels, qui réclament une main-d'œuvre peu qualifiée. Si une partie d'entre eux vivent dans un certain isolement au sein du village¹⁰⁵, le lieu de travail constitue toutefois un point de rencontre. Les Savinois « de souche » sont présents au sein de toutes les catégories socioprofessionnelles, ce qui permet des contacts quotidiens avec ces populations qui ne sont pas originaires de la région et qui véhiculent parfois un autre mode de vie, une autre culture¹⁰⁶.

Mais les échanges avec d'autres communautés, d'autres sphères, ne découlent pas exclusivement de la présence au sein des communautés d'actifs non agricoles. Qu'en est-il de la propriété foncière? Des populations non domiciliées détiennent-elles des biens dans ces communes? À Tignes, 87,9 % des comptes

104. Certaines familles installées à Savines ont vu naître leurs enfants les plus âgés avant leur arrivée au village, et dans une commune qui n'est pas celle dont l'un des parents est originaire; recensements de la population de 1931 et 1936, ADHA, 6 M 358 et 364.

105. Le quartier dit «de la scierie» à Savines est peuplé de cinq familles dont aucun chef n'est natif de Savines; liste nominative du recensement de la population de 1931, ADHA, 6 M 358.

106. La population féminine originaire de Savines est cependant moins concernée par ces rapports, en raison de sa faible représentation au sein de la main d'œuvre ouvrière; cf. *supra* au sujet des difficultés de la Cotonnière à recruter toute la main d'œuvre nécessaire parmi les Savinoises.

cadastraux de particuliers appartiennent à des Tignards domiciliés au village¹⁰⁷. Les autres propriétaires habitent dans les environs, à Paris ou encore dans l'Hérault, et ont pour point commun des patronymes tignards. Les biens fonciers sont donc détenus par les membres de la communauté d'origine, soit ceux nés à Tignes ou dont les ascendants y sont nés, sans qu'interviennent des propriétaires extérieurs à la sphère villageoise. Les habitants des communes environnantes ne sont pas ou très peu impliqués dans la propriété foncière, au contraire de Savines. Ici, seuls 54,8 % des comptes cadastraux de particuliers appartiennent à des habitants du village; 32,6 % des propriétaires sont domiciliés dans les environs immédiats du village, dont plus de la moitié à Réallon, village voisin qui rassemble à lui seul 19 % des possesseurs de comptes cadastraux savinois¹⁰⁸. Les propriétés foncières de Savines sont ainsi réparties entre des habitants du village, des personnes domiciliées dans les environs, ainsi que des héritiers installés pour la plupart dans la zone d'influence déterminée précédemment. De leur côté, des Savinois possèdent également des parcelles dans les communes environnantes. Le mode de répartition de la propriété foncière détermine en partie la nature des rapports au monde du dehors. À Tignes, il assure le maintien du lien au village pour les migrants et leurs héritiers, lien accru encore par la pratique de l'indivision largement répandue dans cette communauté¹⁰⁹. À Savines, le mode de répartition des biens fonciers favorise les interrelations avec les communautés environnantes, et dans une plus faible mesure avec les héritiers.

Ces indices sont autant de preuves du lien que ces trois villages entretiennent à diverses échelles avec la société du dehors. Ces communautés connaissent d'ores et déjà « une interaction très ouverte avec leur environnement¹¹⁰ », qui implique le développement de secteurs d'activité non-agricoles ou l'arrivée dans les communes de populations qui n'en sont pas originaires. Cette situation socio-économique influe-t-elle sur la vie politique du village? Les nouveaux venus s'impliquent-ils dans la gestion de la commune, preuve d'une intégration à la microsociété?

107. Étude statistique à partir du registre du cadastre de Tignes, conservé au service du cadastre de Moûtiers, Savoie.

108. Étude statistique à partir du registre du cadastre de Savines, ADHA, P. 17418 à 17420.

109. Cette pratique est mise en évidence lors de l'évaluation des biens à exproprier et de la répartition des dédommagements dus à ce titre ; cf. *infra* au sujet du règlement de la situation.

110. Cette caractéristique est attribuée aux microformations sociales que sont les sociétés locales d'aujourd'hui; mais elle semble déjà applicable à ces microsociétés de la France rurale des années trente ; in Kayser B., « Subversion des villages français », *Mutations rurales: un bilan*, revue *Études Rurales*, n° 93-94, janvier-juin 1984, p. 297.

La politique au village

L'exercice du pouvoir

Quel est le fonctionnement politique de ces communautés? Quelles idéologies abritent-elles? Les sources disponibles en la matière ne se sont pas toujours révélées d'un usage aisé. Les listes électorales ne livrent pas, sur cette question, les éclaircissements espérés. La forte homonymie de la population tignarde constitue un frein important à cette analyse: comment évaluer en effet la proportion d'inscrits habitant effectivement à Tignes lorsqu'une personne présente sur les listes électorales peut correspondre à plusieurs habitants enregistrés lors des recensements de la population? Les prénoms varient selon les documents, tout comme certaines dates de naissance ou professions. La comparaison, envisageable entre deux listes nominatives¹¹¹, devient périlleuse entre un recensement et une liste électorale ou entre deux listes électorales. La défection des sources disponibles pour le village de Tignes empêche de mener une analyse comparative précise de la situation politique du point de vue de l'électorat. Mais il ne s'agit pas là de la seule source disponible. Les listes de candidats aux élections ainsi que la composition des conseils municipaux pallient en partie cette lacune et permettent l'étude de la situation politique locale. Il devient dès lors possible d'évaluer sur le plan politique le degré d'ouverture de ces villages aux éléments extérieurs et de mesurer l'implication de ces derniers dans la gestion de la commune.

À Tignes, les populations domiciliées au village ne sont pas seules à s'impliquer dans la gestion de la commune: des migrants sont également présents sur ce terrain. Certains conseillers municipaux des années trente ne sont ainsi pas domiciliés dans la commune¹¹² et le phénomène tend à s'accroître au fil des années. Les « non-domiciliés », inexistants lors des élections de 1929¹¹³, font leur

111. La liste complète de la cellule familiale fournie par les listes nominatives des recensements de la population permet de fortement réduire la marge d'erreur lors des suivis de population.

112. Ils sont absents des listes nominatives des recensements qui précèdent ou suivent la date de la mise en place du nouveau conseil municipal; étude comparée de la liste des membres du conseil municipal (délibérations du conseil municipal, Archives municipales de Tignes en mairie) et des recensements (ADS, M 281).

113. Élections municipales des 5 et 12 mai 1929, registre des délibérations du conseil municipal de Tignes, Archives municipales de Tignes en mairie.

apparition en 1935¹¹⁴ pour représenter plus de 35 % des conseillers en 1944¹¹⁵. La proportion d'absents parmi les membres du conseil municipal revient néanmoins à des chiffres plus modestes en 1947, date à laquelle ils ne constituent plus qu'environ 20 % des élus municipaux¹¹⁶. Apparue timidement en 1935, cette tendance tend néanmoins à s'affirmer. Qui sont ces non-résidents ? Leurs patronymes attestent de leur origine tignarde. Sont-ils des migrants parisiens ou Montpelliérains¹¹⁷ ? L'homonymie associée aux lacunes des sources ne permettent pas de préciser leur situation. Il n'en demeure pas moins que le sort de la commune tend, au cours de la période charnière des années trente, à être pris en charge également par des personnes qui ne sont pas domiciliées dans le village, mais qui selon toutes vraisemblances y ont leurs origines. Or, cette évolution est concomitante de l'émergence d'une nouvelle « élite ». En 1930, le maire désigné par le nouveau conseil municipal exerce la profession d'hôtelier. Représentant de la génération montante, cet homme alors âgé de 40 ans¹¹⁸ dispute au cours de nouvelles élections sa charge de premier élu à un autre hôtelier, de six ans son cadet, né et installé au village. Ceux-ci se succèdent à la tête de l'équipe municipale jusqu'en 1945, date à laquelle un nouveau maire, hôtelier issu de la génération suivante, est élu. Cependant, le changement ne se produit pas aussi nettement au sein du conseil municipal. La composition socioprofessionnelle de ce dernier se modifie bien lors des élections de 1935 : absents de l'équipe municipale de 1929, les conseillers de 1935 qui exercent une activité dans le secteur hôtelier sont au nombre de quatre, soit le tiers des élus. Mais cette tendance n'est jamais réaffirmée par la suite, en raison notamment de la présence des non-résidents et de la surreprésentation des cultivateurs au sein du conseil municipal. Ces évolutions apparemment contradictoires se font jour concomitamment aux tensions internes que connaît la communauté et qui se maintiennent jusqu'à la construction du barrage. Ces dissensions n'entraînent pourtant pas l'implication dans la vie politique d'éléments étrangers au village, comme cela se produit à Savines.

114. Élections des 5 et 12 mai 1935 ; *ibid.*

115. Composition du conseil municipal de Tignes en septembre 1944 ; *ibid.*

116. Élections municipales d'octobre 1947 ; *ibid.*

117. Montpellier puis Paris semblent constituer les villes vers lesquelles les Tignards migrent de préférence ; cf. Bravard Y., *op. cit.*

118. L'ancien maire est de 30 ans son aîné ; dossier communal de Tignes avant 1940, ADS, M. 140 ; listes nominatives du recensement de la population de Tignes de 1931, ADS, M. 281.

L'émergence de l'activité industrielle engendre dans ce village des débats lors des élections municipales de 1919¹¹⁹, n'empêchant toutefois pas la liste qui se réclame de François Pavie de gagner les élections¹²⁰. C'est pourtant l'ultime débat portant sur les questions de modernisation et d'industrialisation à l'occasion des élections et l'entrée dans une ère de stabilité politique. Frédéric Pavie, neveu du « bienfaiteur du village », devient maire et l'équipe municipale qu'il dirige reste en place tout au long de l'entre-deux-guerres. Celle-ci est composée de natifs savinois, à l'exception de François Isnard, originaire de Saint-Sauveur, commune voisine, et marié à une Savinoise¹²¹. La notabilité villageoise y est représentée par le maire, Frédéric Pavie, à la tête de la Cotonnière jusqu'à sa vente au groupe industriel de Côte-d'Or, et qui dirige également jusqu'à sa mort la scierie. Le conseil municipal n'est alors que partiellement représentatif de la composition socio-économique de la commune. Constitué majoritairement de propriétaires exploitants chefs de famille, il compte, en 1925, 58 % d'actifs agricoles, contre 50 % pour l'ensemble de la population active. Plus, les professions de ces « non-agricoles » ne rendent pas compte de la réalité socio-économique savinoise: parmi eux se trouvent, outre un industriel, un maréchal ferrant et un boulanger – membres de la catégorie socioprofessionnelle qui représente 25 % des actifs du conseil municipal contre 15 % de la population active totale –, un chef cantonnier et le greffier de justice. Aucun représentant de la main-d'œuvre ouvrière, qui constitue pourtant 19 % de la population active en 1926, n'est présent en son sein. L'équipe municipale fait donc la part belle aux notables du village tout en représentant l'ancien équilibre socio-économique de Savines, avant le développement de son pôle industriel. Les étrangers à la commune participent cependant aux affaires de la cité. La liste qui se présente en 1929 contre l'équipe municipale en place ne contient que 40 % de natifs du village¹²². Le monde agricole y est minoritaire: seuls 20 % d'entre eux sont propriétaires exploitants, 40 % appartiennent à la catégorie des industriels, commerçants et artisans, et 40 % sont des employés de la Cotonnière ou de la scierie Pavie. L'appartenance politique ne semble pas être un facteur de différenciation, les deux listes se réclamant d'une même filiation républicaine, tradition inaugurée par François Pavie. L'attachement à la République et aux idéaux défendus par le « bienfaiteur du village » perdure au sein de la communauté; il semble adopté par

119. Cf. *infra*.

120. Maires et conseillers municipaux de Savines de 1875 à 1939, ADHA, 3 M 419.

121. Composition du conseil municipal de Savines élu en 1925; *ibid*.

122. Membres de la « liste d'union républicaine et de défense des intérêts communaux » qui se présente contre la municipalité sortante en 1929; *ibid*.

ces « extérieurs » comme un élément d'appartenance à la microsociété. Les rapports de force lors des élections trouvent essentiellement leur origine dans des questions socio-économiques qui semblent reléguer au second plan les idéologies politiques. Ils n'engendrent cependant pas de réel changement dans l'exercice du pouvoir local, si ce n'est l'intégration de nouveaux éléments à l'équipe municipale. La proportion des natifs de Savines se réduit ainsi, passant de 92 % en 1929 à 75 % en 1938¹²³. Les « extérieurs » présents au conseil municipal sont cependant tous originaires des environs. Le recrutement de l'équipe municipale conserve un caractère local, peu représentatif de la composition de la population savinoise, bien que les non-natifs du village et les représentants du nouvel ordre économique tendent à affirmer leur intégration à la vie communautaire en participant aux débats politiques locaux.

À Tignes comme à Savines, les étrangers présents au village n'exercent donc pas de mandat politique. Les mutations socio-économiques des communautés, illustrées notamment par la présence de ces non-natifs en leur sein, jouent cependant un rôle de premier ordre dans les changements politiques et les débats engagés au sujet de la gestion des communes.

À Ubaye, l'impact de l'évolution socio-économique sur la vie politique semble plus faible. Les agriculteurs occupent la majorité des sièges du conseil municipal¹²⁴, aucun ouvrier n'est présent en son sein et les candidats malheureux appartiennent également au secteur primaire¹²⁵; tous les élus sont natifs d'Ubaye ou des environs immédiats¹²⁶. L'évolution de l'éventail d'activités « disponibles » au village entraîne toutefois des modifications dans la composition socioprofessionnelle du conseil, sans engendrer pour autant l'émergence d'un nouveau personnel politique. Des élus qui restent en place changent de profession¹²⁷ : le

123. Liste des conseillers municipaux savinois de 1938, ADHA, 3 M 361.

124. Les neuf-dixièmes des conseillers municipaux sont agriculteurs en 1925. Ils sont 60 % en 1929 et 80 % en 1935; ADAHP, 3 M 80.

125. Les archives départementales qui portent sur les élections municipales d'Ubaye rendent compte de quatre candidats malheureux aux élections de 1925, et de sept pour celles de 1935. En 1925, trois d'entre eux sont agriculteurs et le quatrième est absent. En 1935, on trouve quatre agriculteurs, soit les deux tiers de ces candidats, un commerçant et deux absents des listes nominatives; élections dans les communes des arrondissements de Barcelonnette et Sisteron, 1925 à 1928, ADAHP, 3 M 80; listes nominatives du recensement de la population d'Ubaye, ADAHP, 6 M 180.

126. Maires, conseils municipaux de 1919-1925-1929, ADAHP, 2 M 85; *idem* 1929 à 1935, ADAHP, 2 M 86; élections dans les communes des arrondissements de Barcelonnette et Sisteron, 1925 à 1928, ADAHP, 3 M 80; *idem* 1935, ADAHP, 3 M 86.

127. Étude comparée de la composition des conseils municipaux (*cf.* ci-dessus) et des listes nominatives du recensement de la population d'Ubaye, ADAHP, 6 M 180.

maire du village, agriculteur en 1919, devient entrepreneur-négociant en 1929 pour ne conserver que le « titre » d'entrepreneur de Travaux publics en 1935; un autre, négociant-épiciers en 1929 « devient » cultivateur en 1935. Ce phénomène rend compte, au-delà de la confirmation de la pratique de la pluriactivité individuelle dans ce village, de l'adaptation des membres de la communauté, tout au moins de ses élus, à la nouvelle donne économique. Il prouve également la faible intégration de la population ouvrière arrivée à l'occasion de la construction de la ligne de chemin de fer à la vie interne de la communauté. Dans cette commune, les affaires municipales sont gérées par des personnes originaires du village, plus rarement des environs immédiats. La vie politique peut également être l'occasion d'une ingérence de la part de membres de la communauté en situation de migration¹²⁸, sans que ce phénomène prenne une même ampleur qu'à Tignes.

La situation savinoise est tout autre. Ceux qui vivent au village mais qui n'y sont pas nés ne sont ainsi plus à proprement parler des étrangers à la microsociété. L'évolution socio-économique de cette commune et l'affirmation de son activité industrielle aboutissent en 1945 à l'élection au poste de maire d'un contremaître à la SOTEX, usine la plus importante du village¹²⁹. Natif de Savines, fils d'un ancien conseiller municipal¹³⁰, il est élu sous l'étiquette communiste. Les communes sont ainsi traversées par des débats et des idéologies politiques qui « reproduisent » la situation nationale, confirmant une fois encore leur interaction avec la société du dehors.

Les idéaux défendus au sein de ces communautés

Le débat politique est présent au village et fait écho à des événements nationaux. Rapport à l'État et à la République, développement d'idéologies partisans: les différentes manifestations de la vie politique rendent ainsi compte dès le début du xx^e siècle d'une intégration – ou d'une appartenance? – à l'ensemble national.

128. À trois reprises, des candidats malheureux aux élections sont absents de la commune, situation qui se présente également pour l'un des conseillers municipaux qui se maintient durant la période de l'entre-deux-guerres.

129. Il succède alors au directeur d'école qui a exercé cette fonction de septembre 1944 à septembre 1945, date à laquelle L. Isnard devient maire de Savines. Liste des maires de la commune de Savines 1919-1949, ADHA, 3 M 419.

130. Celui-ci, marié à une Savinoise, est natif d'un village proche de Savines. Croisement des listes de conseillers municipaux et des listes nominatives du recensement de la population.

À Tignes, l'implication de l'État dans l'éducation rencontre des oppositions, notamment après la séparation de l'Église et de l'État qui intervient en 1905. La laïcisation de l'enseignement donne lieu dans ce village à un conflit entre l'instituteur et les parents d'élèves. Avant que l'État intervienne dans le domaine scolaire, la commune de Tignes avait opté pour un enseignement religieux. Par acte notarié du 30 août 1838, Jean Boch, ancien curé de Montgirod et François Milloz, ancien banquier de Turin, tous deux natifs de Tignes, avaient alloué un revenu annuel à la communauté, destiné à payer le traitement d'un régent-prêtre qui serait chargé de l'éducation des garçons de la commune¹³¹. La prise en charge par l'État de cette question entraîne le reversement de l'argent au budget du bureau de bienfaisance. Une partie demeure cependant consacrée à l'éducation des enfants du village puisque le bureau de bienfaisance prélève sur cette rente le montant nécessaire à la rémunération des moniteurs. À la rentrée effective de novembre, une commission administrative du bureau de bienfaisance invite chaque année par voie d'affiche les jeunes gens pourvus de leur CEP à se présenter à l'adjudication ou à poser leur candidature. Certains sont alors choisis pour servir de moniteurs pendant les six mois d'hiver, de novembre à fin avril, et reçoivent à l'occasion une indemnité. Une fois nommés, le moniteur pour l'école des garçons et la monitrice pour l'école des filles sont chargés d'enseigner aux tous petits, sous la direction de l'instituteur. Les parents envoient ainsi des enfants de trois ou quatre ans, « donnant des ordres au moniteur¹³² » quant à la marche à suivre, ce qui ne manque pas de créer des conflits avec le maître d'école qui fait appel à l'inspecteur d'académie en 1908. Il explique alors que les parents interviennent dans l'élaboration du programme, le seul but étant pour eux « de faire lire les enfants¹³³ » ; le moniteur subit les reproches des parents d'élèves dès lors que l'instituteur se risque à s'égarer de la voie tracée par ces derniers. Blessé par cette intrusion dans sa classe, l'instituteur se plaint que le moniteur passe pour faire autant de travail que l'instituteur, et souligne les problèmes disciplinaires rencontrés, les élèves ne voulant pas toujours obéir à un camarade plus âgé. Il soutient en outre que « le moniteur remplit le rôle de mouchard et renseigne la fameuse association des pères de famille contre l'école laïque qui fonctionne admirablement à Tignes¹³⁴ ». Si, aux dires de l'inspecteur d'académie, cette

131. Extrait du registre des délibérations du bureau de bienfaisance de la commune de Tignes du 22 mai 1887, transmis par l'instituteur de Tignes à l'inspecteur d'académie accompagné d'un courrier datant du 3 décembre 1907; Affaires scolaires de Tignes, ADS, T. 1015.

132. Courrier de l'instituteur à l'inspecteur, 7 octobre 1908, *ibid.*

133. *Idem.*

134. *Idem.*

affaire trouve une conclusion heureuse, elle n'en démontre pas moins la cohésion de la communauté lors du conflit avec cet émissaire de la République.

Cet événement tend à prouver le caractère conservateur de la population du village. Cette dernière semble peu sensible à la propagande républicaine développée par le député radical de la région qui organise dans son canton d'origine, auquel appartient Tignes, des comités républicains destinés à faire triompher ses idées¹³⁵. De fait, le médecin Empereur installé à Moûtiers et originaire de Sainte-Foy, qualifié de « bienfaiteur de la Tarentaise¹³⁶ », ne peut se prévaloir de la même influence que François Pavie à Savines, originaire et « bienfaiteur » du village. À l'image du député Empereur de la Savoie et d'autres élus républicains de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècles, François Pavie travaille lui aussi « à approfondir sans cesse l'éducation civique et politique des ruraux¹³⁷ ». Il est ainsi l'instigateur en 1906 de l'élévation d'une statue de la République sur la place du village. Le socle de cette dernière recèle une inscription à la gloire de la République qui reprend les dates les plus marquantes de l'affermissement de ce régime et rappelle « l'éternelle gratitude » dont les trois Républiques doivent être l'objet¹³⁸.

Qu'advient-il de ces idéaux au cours de la première moitié du XX^e siècle? Ils tendent à perdre de leur poids dans le débat politique, à l'image de ce qui peut se produire dans l'ensemble du pays. Les communautés maintiennent ainsi leurs rapports avec la société française et demeurent sensibles à l'évolution de la vie politique nationale; de nouvelles idéologies apparaissent à Tignes comme à Savines. Certains, revenus à Tignes pour leur retraite et séduits par le communisme, n'hésitent pas à pratiquer le prosélytisme¹³⁹. Si le rôle des sympathisants communistes semble limité au cours des années trente, il n'en aboutit pas moins

135. Hugonnier S., « Tempéraments politiques et géographie électorale de deux grandes vallées intra-alpines des Alpes du Nord: Maurienne et Tarentaise », *Revue de Géographie Alpine*, n° 42, 1954, p. 65.

136. *Idem*.

137. Agulhon M., Desert G., Specklin R. (dir.), *Histoire de la France rurale*, tome III, 1789-1914, Paris, Seuil, coll. « Point », 1976, p. 482.

138. Représentative de l'état d'esprit des élus républicains ruraux du début du XX^e siècle, cette inscription est reprise *in extenso* par M. Agulhon à l'occasion de l'étude portant sur l'attitude politique du monde rural pour la période 1880-1914; Agulhon M., Desert G., Specklin R. (dir.), *op. cit.*, p. 482-483. Cf. également Agulhon M., *Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaine de 1880 à 1914*, Paris, Flammarion, 1989, 449 p.

139. J. Reymond évoque ainsi dans son ouvrage le communisme importé par les émigrants revenus au village. Reymond J., *op. cit.*, p. 47.

à la création d'une cellule du parti au village, attestée par les documents de la préfecture qui traitent de l'aménagement du barrage après 1946¹⁴⁰. À Savines, les élections municipales de 1945 sont gagnées par la liste communiste, dont l'équipe garde les rênes du pouvoir jusqu'à la construction du barrage. La communauté tignarde et la microsociété savinoise sont ainsi traversées par des idéologies contradictoires qui s'opposent, niant l'image par trop simpliste d'un conservatisme tignard et d'un progressisme savinois. La période de l'occupation plonge ces communautés dans des tendances politiques « extrêmes » et inaugure l'émergence de partisans pétainistes à Tignes, dont la présence est essentiellement connue par les critiques émises à l'encontre de l'aménagement et les démarches effectuées à ce sujet auprès du pouvoir en place entre 1940 et 1944¹⁴¹. Qu'en est-il à Ubaye ? Ici, la diversité des courants politiques est moins évidente. Le radicalisme est très fortement majoritaire au sein du conseil municipal. Des changements d'étiquettes politiques se produisent au sein de ce courant, sans toutefois entraîner une mutation de personnel : le maire radical socialiste et son premier adjoint radical de gauche deviennent tous deux radicaux lors des élections de 1929¹⁴².

Les villages de Savines et Tignes abritent donc diverses idéologies qui se font jour dans le pays au cours de la première moitié du xx^e siècle. Quelles qu'aient été les différences dans le passé, les communes semblent connaître une homogénéisation de leurs pratiques politiques, ne serait-ce qu'en raison de la diversification des courants politiques en leur sein.

Les différences initiales semblent peu à peu nivelées pour faire place à des communautés attachées à des idéaux communs. À Tignes, le débat sur la laïcité et la place de l'État s'est éteint. La culture diffusée par l'école laïque et républicaine au cours des années vingt et trente coexiste avec celle de l'Église. Les veillées d'hiver, qui consistent principalement en séances de lecture, sont tantôt consacrées à la Bible, tantôt au *Tour de la France par deux enfants*, livre symbole s'il en est de la culture diffusée par l'école laïque de la troisième République¹⁴³. J. Reymond évoque la fierté éprouvée par les écoliers lors de l'étude la nouvelle carte de France qui affiche l'Alsace et la Lorraine retrouvées¹⁴⁴, tout en signalant

140. Cf. *infra*.

141. Cf. *infra* au sujet de l'évolution des projets de barrage avant la nationalisation.

142. Maires, conseils municipaux de 1919-1925-1929, ADAHP, 2 M 85.

143. Ozouf J. et M., « Le Tour de la France par deux enfants », in Nora P., *Les Lieux de mémoire, I. La République*, Paris, Gallimard.

144. Reymond J., *op. cit.*, p. 34.

que la cloche de l'heure de la rentrée à l'école est celle de l'Église, et que matin et après-midi le sacristain, rémunéré par la municipalité, la fait sonner.

Les diverses influences qu'ont connues les communautés paraissent aboutir au milieu du xx^e siècle à la temporisation de possibles particularismes. Le sentiment d'appartenance à l'ensemble national semble partagé par tous. À l'orée de l'aménagement du barrage, les dissemblances les plus évidentes concernent *in fine* le mode de fonctionnement socio-économique et identitaire interne des microsociétés. La communauté d'Ubaye se distingue par l'absence de solution trouvée à son affaiblissement démographique. De leur côté, les microsociétés savinoise et tignarde semblent être parvenues à trouver un moyen d'assurer leur maintien et leur développement grâce à l'émergence d'activités non agricoles que sont l'industrie à Savines et le tourisme à Tignes. Cependant, la mutation socio-économique que connaît plus tardivement la communauté tignarde n'a pas modifié son fonctionnement identitaire qui s'élabore toujours selon l'origine des habitants. À Savines, il découle du lieu de vie, et aboutit à l'intégration à la communauté de populations qui n'en sont pas natives mais y exercent leur profession et affichent leur volonté de participer à la vie communautaire.

Ce sont ainsi des microsociétés dissemblables qui sont confrontées au projet de construction d'un barrage sur leur territoire, à l'origine d'un possible bouleversement de leurs conditions de vie et des processus évolutifs engagés auparavant.